



## VACCIN CONTRE LA GRIPPE

### Le vaccin grippal, le moyen de prévention le plus efficace

Alors que le vaccin grippal constitue le moyen le plus efficace pour prévenir la maladie et protéger les populations les plus vulnérables, la couverture vaccinale reste insuffisante en France, notamment chez les actifs pour lesquels le taux de couverture est inférieur à 10 %. Faciliter l'accès au vaccin grippal aux salariés, c'est leur permettre de se protéger et de protéger leurs proches notamment les plus fragiles. C'est aussi limiter la transmission du virus au sein de l'entreprise. **PMS Médicalisation** vous accompagne pour la mise en place de campagne de vaccination pour les salariés de votre entreprise. Il peut s'agir de la vaccination contre la grippe pour les salariés volontaires ou de certaines vaccinations liées à des postes de travail spécifique

#### Un service apprécié par les salariés et les entreprises

Des statistiques réalisées lors de campagnes mises en place au sein des entreprises montrent que 35 % des salariés vaccinés avaient prévu de se faire vacciner contre la grippe et que 65 % n'avaient pas prévu de se faire vacciner et ont profité de cette opportunité offerte par leur entreprise.

#### Principale motivation pour l'entreprise

Offrir aux salariés un service en entreprise qui facilite cet acte de prévention contribuer à lutter contre l'absentéisme

Dates de lancement de la campagne de vaccination pour la saison 2020-2021  
France métropolitaine et départements-régions d'Outre-Mer des Amériques (Martinique, Guadeloupe, Guyane) : mi-octobre

À Mayotte : septembre, dès que les vaccins seront disponibles.

Pour La Réunion, dans un avis du 5 mai dernier, la HAS a confirmé le besoin de maintenir le lancement de la campagne de vaccination au 1<sup>er</sup> juin 2020.

#### Avis de La Haute Autorité de Santé

La HAS a défini la stratégie de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2020-2021 dans le contexte de l'épidémie de COVID-19.

En l'absence d'éléments justifiant un ajustement des recommandations en vigueur, la HAS considère à ce stade que la campagne de vaccination antigrippale doit être réalisée conformément à la stratégie actuelle et souligne l'importance d'augmenter la couverture vaccinale dans les populations cibles.

Pour plus d'informations,  
contactez-nous par mail : [contact@pmsm.fr](mailto:contact@pmsm.fr)